

Motion 2277

Bâtiments scolaires : remettons l'ouvrage sur le métier

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la forte croissance du nombre d'étudiant-e-s dans les différents ordres d'enseignement ;
- la dispersion des lieux d'enseignement dans le canton ;
- l'absence manifeste de coordination de la planification des bâtiments ;
- les besoins urgents en bâtiments scolaires pour répondre à la surpopulation scolaire ;
- l'urgente nécessité de la rénovation des bâtiments existants mal entretenus,

invite le Conseil d'Etat

- à présenter sans délai au Grand Conseil une planification des constructions et rénovations à entreprendre pour les différents ordres d'enseignement ;
- à présenter au plus vite une planification de constructions provisoires urgentes pour répondre aux besoins de la rentrée 2019 au secondaire postobligatoire ;
- à identifier rapidement les sites pouvant accueillir ces bâtiments provisoires et les affecter prioritairement à la construction de ces bâtiments ;
- à intégrer ces sites provisoires dans une planification urgente de rénovation de l'existant ;
- à coordonner cette planification des bâtiments scolaires avec les projets d'aménagement du canton.